Cahier d'inspection.

Numéro d'inventaire : 1999.00556
Auteur(s) : Barthélémy Tucat
Type de document : texte ou document administratif
Date de création : 1915
Description : Cahier ayant perdu ses agrafes.
Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 175 mm
Notes : Cahiers où sont reportés les rapports d'inspection de 1896 à 1914.
Mots-clés : Rapports d'inspection
Filière : École primaire élémentaire
Nom de la commune : Bouillon
Nom du département : Pyrénées-Atlantiques
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 18
Lieux : Pyrénées-Atlantiques, Bouillon

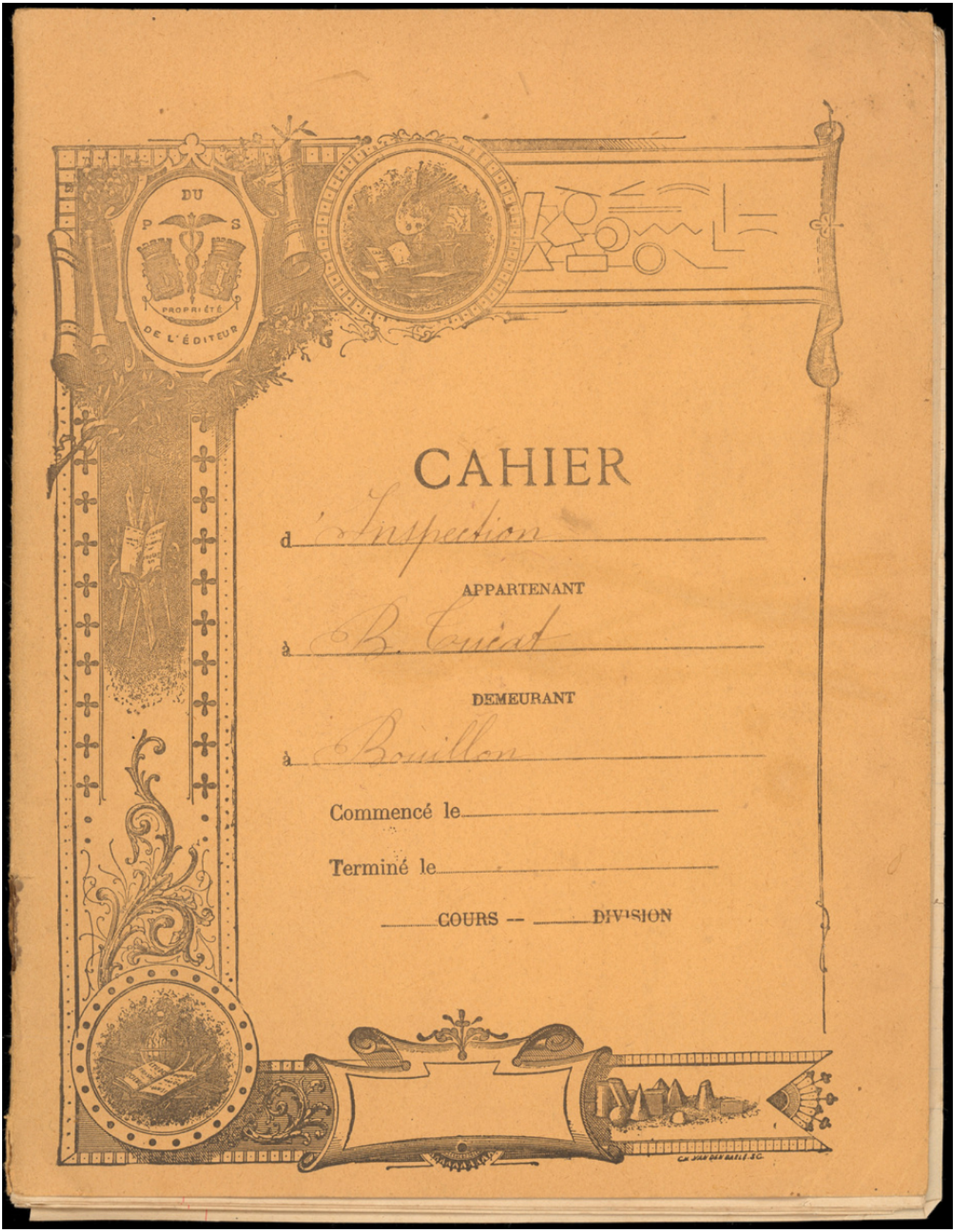
DU
P S
PROPRIÉTÉ
DE L'ÉDITEUR
CAHIER
d'Inspection
APPARTENANT
à B. Couéat
DEMEURANT
à Bouillon
Commencé le
Terminé le
COURS — DIVISION

Nombre tot. d'inscriptions : 42
id. de présences : 26.
Œuvres post-sc. et facult. id. d'enf. à la mut. 2.
id. id. à l'amicale 0
id. d'aud. au cours d'ad. 15.
id. de livr. à la caisse d'ép. 3.

I. – Education phys.

Hyg. et propr. – Local peu confortable, salle de classe passable, sans dépendances, – la place publique sert de cour, – pas de préau ; un petit tas de fumier trop proche de la salle ; mobilier peu intéressant ; matériel passable.

Jeux et récréation. – Organiser des jeux actifs, les diriger discrètement.

Promenades. – Il n'en a pas été fait : leur assurer une place régulière dans l'ensemble des exerc. scol.

Gymnastique. – Il faut essayer sérieusement l'application du progr. nouveau.

II. – Education morale.

Exemple donné par le maître. – Tenue convenable. Tenue et discipline. – Assez bien.

III. – Education intellectuelle.

Inscrits : 42. Classement : C.M. 12
Présents : 26. C.E. 15
S.E. 15.

Emploi du temps. – Les trois cours ne sont pas toujours utilement occupés ; la S.E. doit avoir sa leçon, par le maître, pour chaque matière.

Préparation de la classe. – Pas écrite. Il est nécessaire de fixer leçons et devoirs.

Tenue des cahiers. – Assez bien en général. Plus d'application, plus de netteté y sont pourtant nécessaires. Les plus petits doivent en être pourvus.

Correction des devoirs. – Guère apparente.

Valeur de l'enseignement.

Travail écrit. – La S.E. écrit sur l'ardoise seulement, et rien que de la copie. Elle peut écrire sur un petit cahier de très simples exercices de calcul et de langage, aussi de dessin.

Aux C.N et E. les devoirs provoquent quelque peu la réflexion ; cela doit être la règle ; ils doivent être bien exactement limités. L'effort de l'élève ne s'y révèle pas suffisamment. Pas d'exercices de langage spéciaux : – il en avait été demandé 4 par semaine ; pas de plan en rédaction : il doit être élaboré et écrit régulièrement.

Le dessin doit avoir sa place toute l'année.

Relire instructions données et s'y conformer, surtout pour les exercices mathématiques.